



Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal

**Séance du Lundi 29 mars 2021**

**Sous la présidence de M. Patrick GIRARD, Maire**

*L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf du mois de mars, en raison des normes sanitaires, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Salle polyvalente, à huis-clos, sous la présidence de Patrick GIRARD, Maire.*

<i>Date de convocation :</i>	<i>Date d'affichage :</i>	<i>Nombre de conseillers :</i>	<i>Membres excusés :</i>
<i>15/03/2021</i>	<i>15/03/2021</i>	<i>En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15 Pouvoir : 0 Absent : 0</i>	

**Objet : Changement du photocopieur à la Mairie**

- Vu l'étude comparative du 4 mars 2021,
- Après explications données par M. le Maire sur le sujet,
- Attendues les économies potentielles proposées (environ 200 euros par mois),

Le Conseil Municipal **ACCEPTTE**

- Le remplacement de la photocopieuse à la mairie par une nouvelle location et un regroupement des deux contrats (Ecole et mairie) en un seul et autorise M. le Maire à signer le contrat. Les crédits seront prévus au budget primitif.
- La solution proposée est la suivante :

<b>Solution proposée / trimestre</b>	
<b>MACHINE(S)</b>	TOP FULL
Marque : kyocera Modèles : 3212 + 2553	
<b>kyocera TasKalfa 3212 - ecole primaire</b> <b>kyocera TasKalfa Couleur 2553 - Mairie</b> <b>2 magasins + 1 CRV 1 passage</b>	
Volume trimestriel inclus Noir&Blanc : 5 000	
Volume trimestriel inclus couleur : 3 900	
Coût page supp. N&B : 0,0055€ Couleur 0,055 €	
	<b>TOTAL / TRIMESTRE</b> <b>702,20 €</b>

Publication et transmission à la sous- préfecture faites le 30/03/2021  
 Le Maire, Patrick GIRARD

<b>Adopté</b>	
<b>Pour</b>	15
<b>Contre</b>	0
<b>Abstentions</b>	0